



Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

PRÉSENTATION DE L'APPEL à PROJETS CNDS 2017





INTRODUCTION

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Madame Pascale MATHEY

Directrice Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Côte-d'Or par intérim

Monsieur Bernard TERMELET

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 21)





Ordre du jour

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

- Bilan de l'appel à projet CNDS 2016
- Orientations régionales CNDS 2017 en Bourgogne - Franche-Comté
- Mise en œuvre de l'appel à projets CNDS en Côte d'Or pour 2017
- Appels à projets spécifiques du Ministère (Citoyens du Sport et Héritage 2024)





BILAN 2016

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

MONTANT DE LA PART DÉPARTEMENTALE : 909 361 €

CNDS 2015 : 942 458€ soit 9.9% de baisse

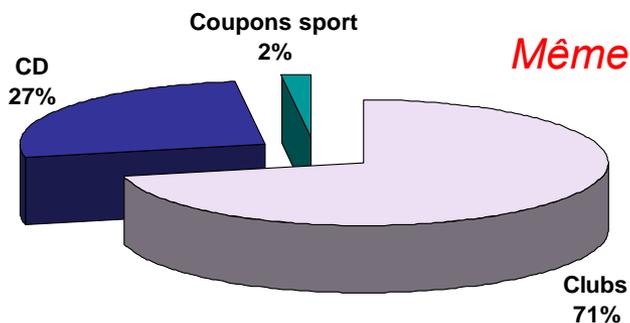
<i>Traitement des dossiers</i>	Reçus	Soutenus
Clubs / associations locales	232	169
Comités départementaux	40	37
TOTAL	272	206



38 clubs ont bénéficié de la mutualisation

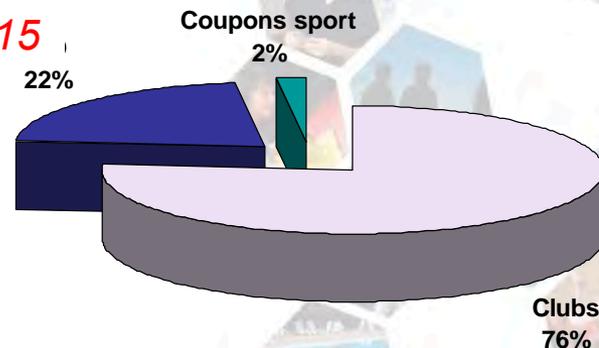
En 2015, 290 reçus et 204 soutenus

Répartition par type de porteurs de l'action



Même chiffre qu'en 2015

Répartition par type de bénéficiaires de l'action

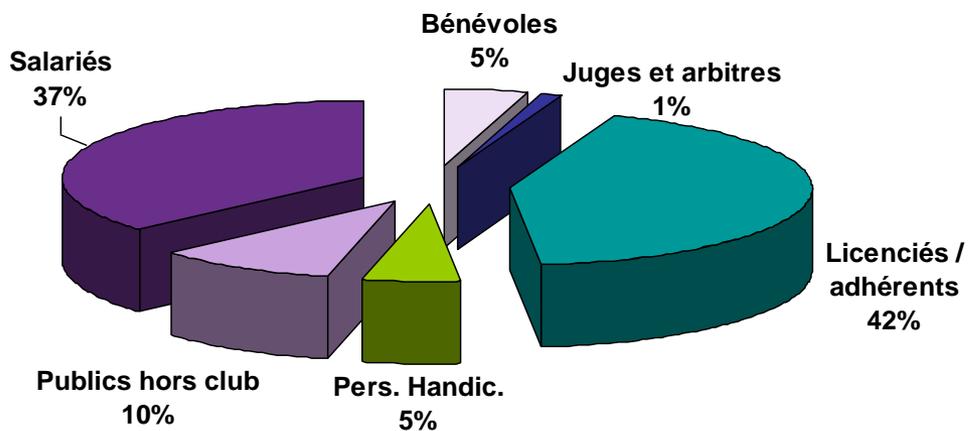




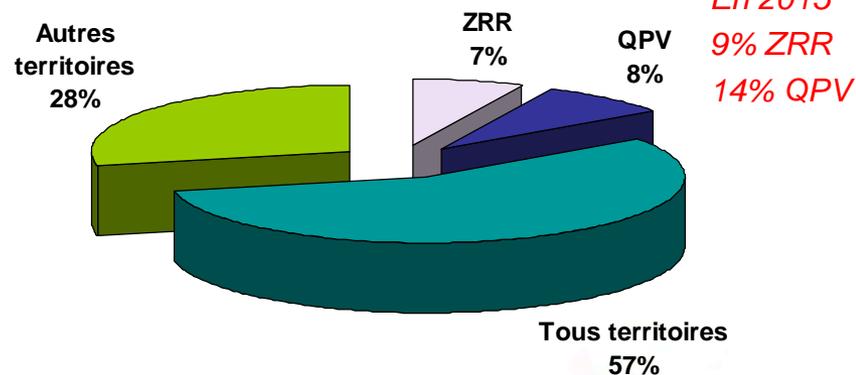
BILAN 2016

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

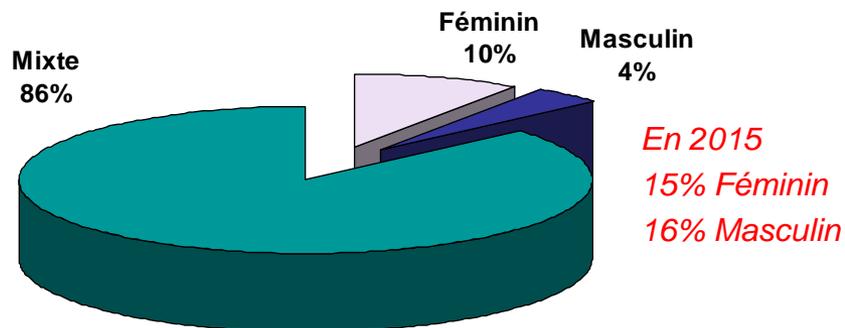
Répartition par statut des personnes



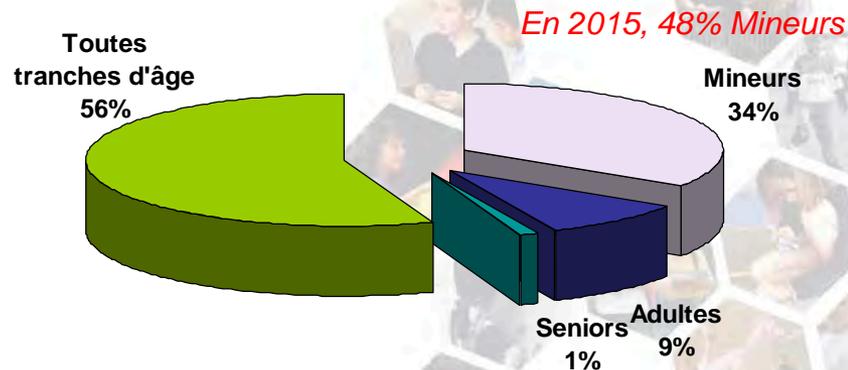
Répartition par territoire



Répartition par genre du public bénéficiaire



Répartition par tranche d'âge

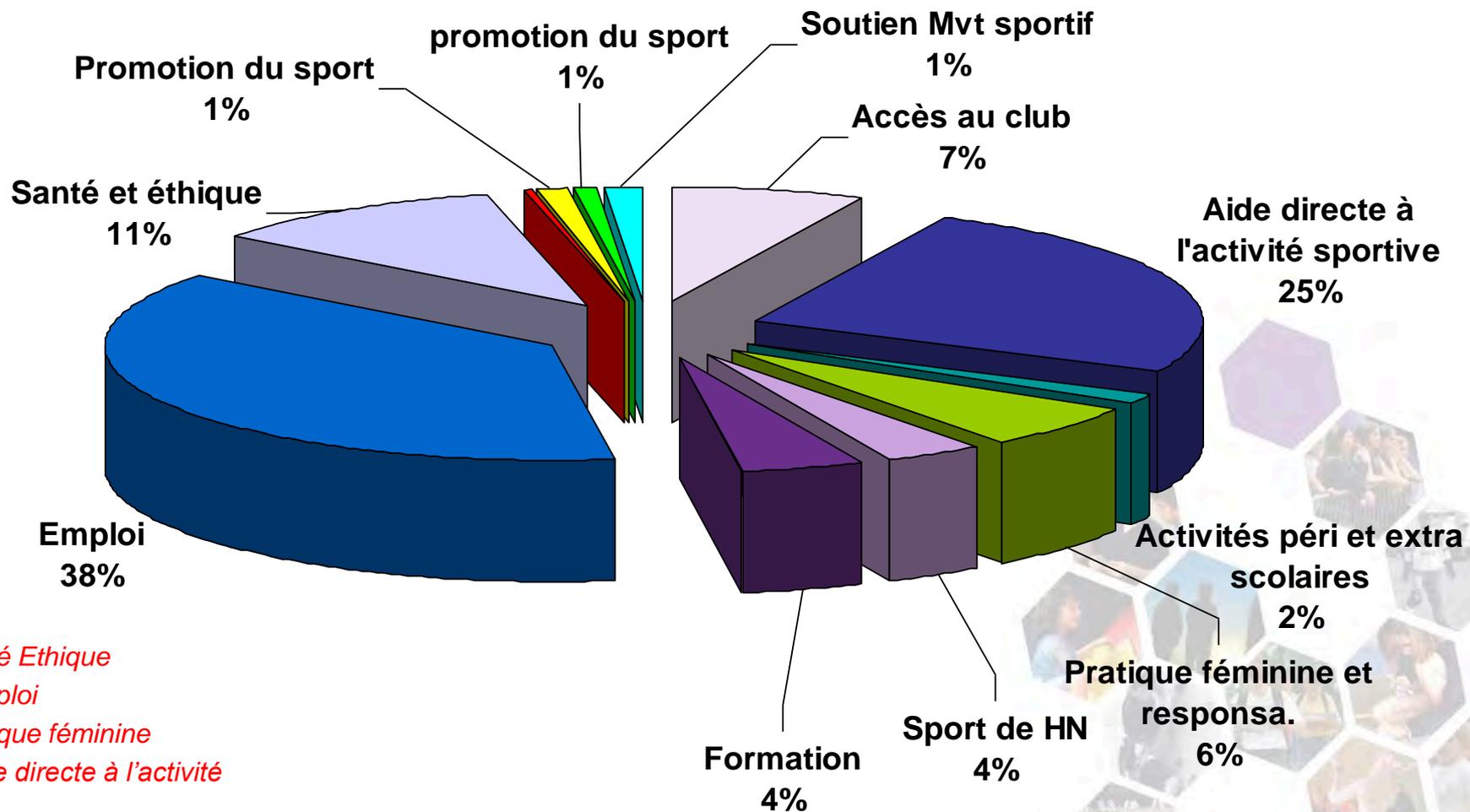




BILAN 2016

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Répartition par objectifs opérationnels





Orientations régionales Bourgogne Franche-Comté CNDS 2017

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

- **Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif en BFC**
 - Création de 44 nouveaux emplois CNDS
 - Création de 30 nouveaux contrats d'apprentissage aidés par le CNDS
- **Soutenir les actions de formation des bénévoles**
- **Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive**
 - Publics et territoires prioritaires (QPV, ZRR, PSH, le public féminin)
 - Le dispositif « J'apprends A Nager » (JAN) / cf Annexe 1





Orientations régionales Bourgogne Franche-Comté CNDS 2017

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

- **Contribuer à la politique de santé publique / Cf Annexe2**

Actions visant les publics cibles :

- Personnes présentant une insuffisance/absence d'activité physique
- Porteuses de maladies chroniques ou de facteurs de risque de ces maladies
- Pouvant être en situation de précarité, de handicap ou de perte d'autonomie

- **Accompagner les actions locales organisées en marge des GESI**

- **Spécificités BFC: Le Haut – Niveau**

Actions mutualisées par les Ligues et Comités Régionaux à adresser à la DRDJSCS





Enveloppes financières indicatives CNDS 2017

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Bourgogne Franche-Comté

Emplois CNDS - Emplois Citoyens du sport - Apprentissage	350 000 €
Favoriser la pratique sportive des femmes et des jeunes filles au sein des QPV et ZRR	26 575 €
« J'apprends à nager »	158 458€
Promouvoir le « Sport Santé »	397 869 €
TOTAL	932 902 €

Côte-d'Or

Emplois et apprentissage déjà conventionnés	202 321 €
Autres projets	526 800 €
TOTAL	872 575 €



soit une augmentation de 1.96 % par rapport à 2016

La mutualisation dans le milieu sportif

Direction départementale déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Qu'est-ce que la mutualisation ?

La mutualisation doit être envisagée comme une **synergie** entre des structures permettant une **mise en commun** de ressources et de moyens qui peuvent être matériels, immatériels ou humains dans le cadre d'un projet ou d'une action particulière.

La mutualisation ne consiste pas à demander une subvention globale pour ensuite la redistribuer à d'autres associations.

Ceci est interdit dans le cadre du CNDS

Pourquoi mutualiser ?

Pour permettre aux clubs de bénéficier de financement CNDS eu égard au seuil de 1500 € par bénéficiaire (1000 € en zone de revitalisation rurale).

Les conditions à respecter :

Les actions mutualisées doivent répondre aux directives du CNDS et aux objectifs de la politique sportive fédérale.

Les structures participantes doivent être affiliées à une fédération sportive agréée.

Le porteur de projet doit inclure, dans son budget, les charges et recettes de la ou des action(s) mutualisée(s).



Le club bénéficiaire ne pourra pas cumuler une action de mutualisation avec le dépôt d'un dossier de demande CNDS en son nom personnel.

Toute action de mutualisation devra être anticipée par le porteur de projet dans sa demande.



Mise en œuvre de l'appel à projet en Côte-d'Or

Commissions Emplois CNDS 2017

- Les dates des commissions:
 - Mardi 4 avril
 - Jeudi 8 juin
 - Jeudi 31 août
 - Jeudi 22 septembre
- La démarche en 3 temps:
 - Un entretien de présentation du projet à la DDDCS
 - La constitution du dossier
 - Un entretien de finalisation au siège de l'association



Les emplois mutualisés

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or



Vous êtes ici : Accueil > Nos services > [Accompagnement à la fonction employeur](#)

ACCOMPAGNEMENT
À LA FONCTION
EMPLOYEUR

SERVICE DE GESTION SALARIALE

[Vous êtes une association et vous souhaitez nous confier la gestion de vos emplois ?](#)



Les emplois mutualisés

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Campagne du Ministère des Sports en faveur des GE:

<http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/acces-a-l-emploi/gesportanim/>

A poster with a green border. At the top left, a green banner says 'MUTUALISONS DES EMPLOIS !'. A hand holds a blue banner that says 'Idée reçue n°01'. A yellow basketball icon is at the top right. The main text reads: 'POUR LES BÉNÉVOLES. LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS C'EST LOURD À GÉRER !'. At the bottom left, a blue speech bubble says 'SPORT ANIMATION LOISIRS'. A yellow whistle icon is at the bottom right.

MUTUALISONS DES EMPLOIS !

Idée reçue n°01

POUR LES BÉNÉVOLES. LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS C'EST LOURD À GÉRER !

SPORT ANIMATION LOISIRS

A poster with a purple border. At the top left, a purple banner says 'MUTUALISONS DES EMPLOIS !'. A hand holds a blue banner that says 'Idée reçue n°02'. A yellow Euro symbol icon is at the top right. The main text reads: 'L'EMPLOI DANS LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS COÛTE PLUS CHER !'. At the bottom left, a blue speech bubble says 'SPORT ANIMATION LOISIRS'. A yellow tennis racket icon is at the bottom right.

MUTUALISONS DES EMPLOIS !

Idée reçue n°02

L'EMPLOI DANS LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS COÛTE PLUS CHER !

SPORT ANIMATION LOISIRS

A poster with a light green border. At the top left, a light green banner says 'MUTUALISONS DES EMPLOIS !'. A hand holds a blue banner that says 'Idée reçue n°04'. A yellow bicycle helmet icon is at the top right. The main text reads: 'LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS C'EST POUR LES ASSOCIATIONS PAS POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !'. At the bottom left, a blue speech bubble says 'SPORT ANIMATION LOISIRS'. A yellow bicycle icon is at the bottom right.

MUTUALISONS DES EMPLOIS !

Idée reçue n°04

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS C'EST POUR LES ASSOCIATIONS PAS POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !

SPORT ANIMATION LOISIRS



Dispositif CNDS pour les clubs de football



Sur le plan de la campagne de subventions 2017 relative au CNDS, une initiative est mise en place au sein de votre district. Dans l'optique de faciliter l'accès des clubs de foot aux subventions 2017 du CNDS, trois entrées vous sont proposées. C'est votre degré de structuration qui détermine au sein de laquelle vous pouvez être éligibles.

CLUBS déjà en phase structurée, ces derniers rempliront le dossier comme chaque saison

**Réunion d'infos au
District**

**le Mercredi 15 février à
18h45**

Clubs déjà engagés dans une démarche de structuration

Il s'agit des clubs désireux de tendre vers l'obtention du « label jeunes FFF ». Deux fiches actions correspondantes chacune à un critère du label fédéral leurs sont proposées :

- Fiche action N°1 : Le déploiement de la politique éducative, grâce à une personne formée au module CFF4, à travers la mise en place d'une action sur chaque thématique du PEF pour les trois publics cibles (5-11 ans, 12- 14 ans et 15- 18 ans), **soit 18 actions.**
- Fiche action N°2 : la constitution d'une équipe féminine en U7 ou U9 et d'une équipe féminine en U11 ou U13 avec la participation à 8 plateaux minimum sur la saison.

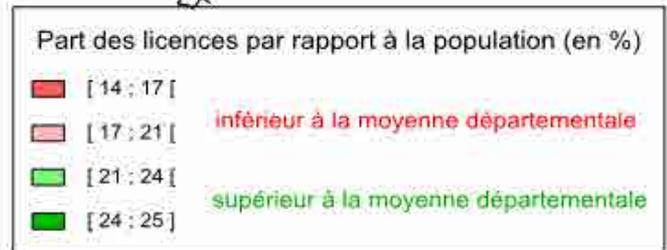
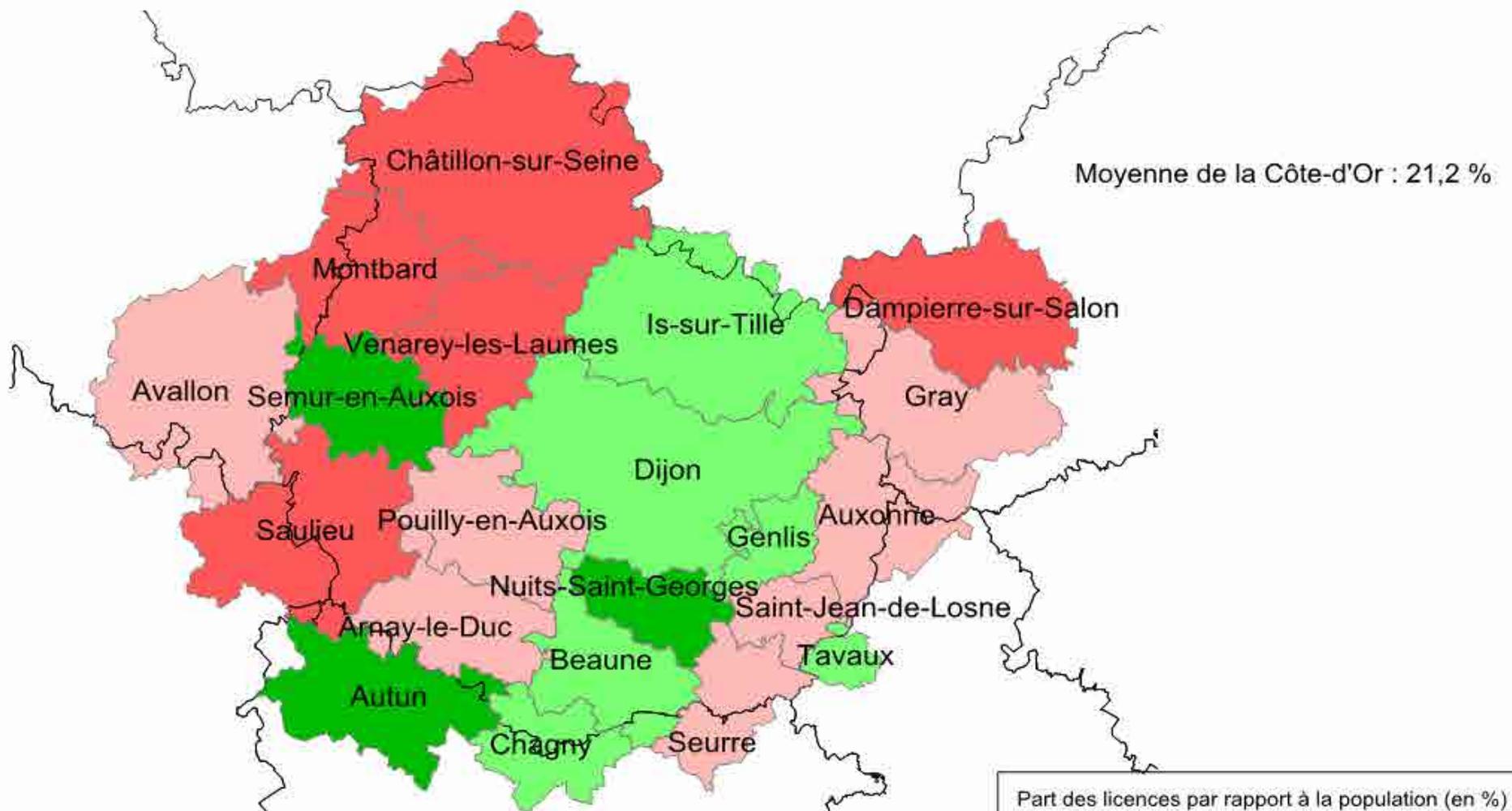
En vue d'une demande de subvention CNDS, le club remplira une ou deux fiches actions à l'aide du document Cerfa.

Le seuil-plancher de la subvention CNDS est de 1 500 euros ou de 1 000 euros pour les clubs en ZRR. (Ces sommes minimales correspondent aux totaux de toutes les actions proposées).



Taux de licences par bassins de vie (nb licences / population) en 2013

Focus sur le département de la Côte-d'Or



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique
 Conception : DRDJSCS-MAP-Février 2017
 Sources : Ministère des sports - Licences 2013 au lieu de résidence / Insee-RP 2013
 Les communes hors Bourgogne-Franche-Comté n'ont pas été prises en compte dans les calculs au bassin de vie.



Mise en œuvre de l'appel à projet en Côte-d'Or



- ▶ Accueil
- ▶ Historique
- ▶ Semaine européenne
- ▶ Trophées Sentez-Vous Sport
- ▶ Evénements labellisés 2016



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



En route vers l'édition 2017 de Sentez-Vous Sport

Sentez-Vous Sport est une opération nationale de promotion du sport pour tous. Organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Sentez-Vous Sport est l'occasion d'encourager les Français à pratiquer une activité physique sportive. De nombreuses animations et conférences sont organisées, partout en France, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière.



Sarah Ourahmoune et Jason Lamy-Chappuis, marraine et parrain de Sentez-Vous Sport 2016



Mise en œuvre de l'appel à projet en Côte-d'Or

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Date limite : **15 mars 2017**

1 possibilité pour faire ma demande : **e-subvention** : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19721>

↳ Ouverture du site à partir du 25 février 2017



Je suis
un comité départemental
(CD)



- ➔ **Nb de fiches actions possibles : 4 max.***
- ➔ Les fiches spécifiques pour les actions mutualisées sont à télécharger sur notre site Internet
- ➔ **Envoyer** 1 copie de votre demande au CDOS
- ➔ **Envoyer** vos avis sur les dossiers des clubs à la DDDCS pour le **25 mars 2017**

*Fiches actions supplémentaires

Possible pour une action mutualisée et pour chacun des appels à projets suivants :
«J'apprends à nager», «Pratique féminine en QPV ou ZRR», «Emploi CNDS», «Apprentissage».

Je suis
une association sportive affiliée
à une fédération agréée



- ➔ **Nb de fiches actions possibles : 3 max.***
- ➔ **Envoyer** 1 copie de votre demande au CD de votre discipline ou au CDOS si le CD est inexistant

Je suis un
club omnisports



- ➔ **Nb de fiches actions possibles :**
2 max.* portées par la maison mère pour plusieurs sections
Ces fiches actions doivent être rédigées par thématiques (école de sport, santé, pratique féminine...) et accompagnées de l'**annexe 5**.
+ 1 max. par section
La thématique devra être différente des actions portées par la maison mère
- ➔ **Envoyer** 1 copie de votre demande aux CD concernés par vos fiches ou au CDOS si le CD est inexistant



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Secrétariat général
pour la modernisation
de l'action publique

E-SUBVENTION

GUIDE UTILISATEUR

Version du 08 avril 2016

d'Or



E-Subvention

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Se rendre sur :

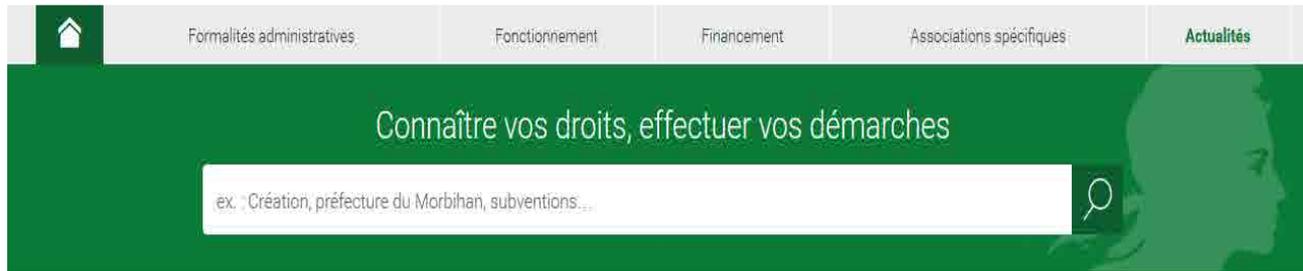
<https://www.service-public.fr/associations>

Ouvert à partir
du 20 février



Service-Public-Asso.fr
Le site officiel de l'administration française

Une question ? Services en ligne et formulaires



Se connecter
ou créer un
compte

FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES





E-Subvention

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Création d'un compte

Se connecter

Navigation: PARTICULIERS | PROFESSIONNELS | ASSOCIATIONS | ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

Pas encore de compte ? ⓘ

[CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION](#)

Connectez-vous avec l'un des partenaires FranceConnect ⓘ

Gagnez du temps lors de vos démarches et accédez aux sites des organismes partenaires sans vous authentifier.

S'identifier avec FranceConnect

J'ai déjà un compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Adresse électronique

* Mot de passe

> [Mot de passe oublié ?](#)

[SE CONNECTER](#)



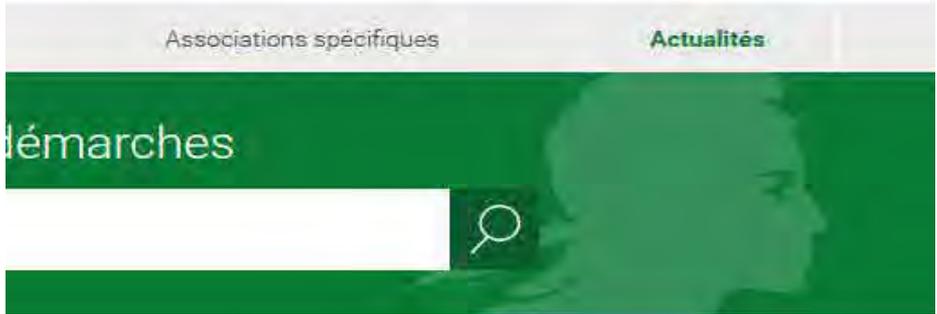
E-Subvention

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Une question ? Services en ligne et formulaires



1 - « Services et formulaires » en haut à droite

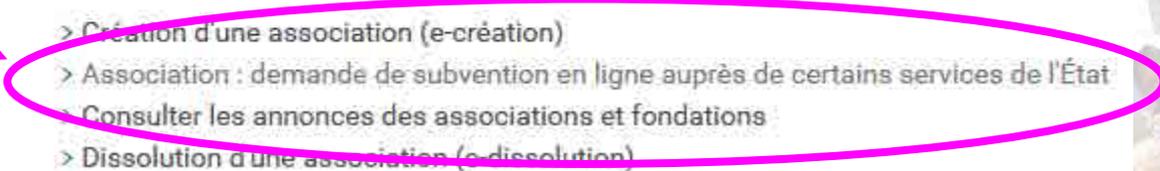


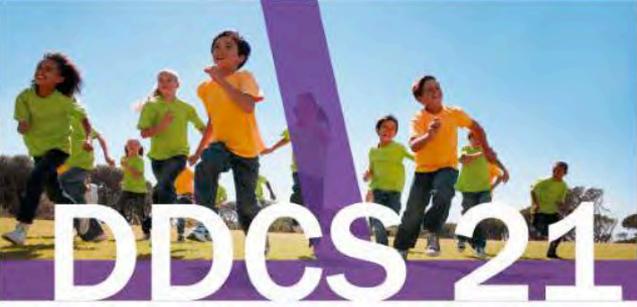
2 - « Association – demande de subventions »

Services en ligne et formulaires

Services en ligne les plus demandés

- > Création d'une association (e-cr ation)
- > Association : demande de subvention en ligne aupr s de certains services de l' tat
- > Consulter les annonces des associations et fondations
- > Dissolution d'une association (e-dissolution)





E-Subvention

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Code	<input type="text" value="????"/>	Nom de la subvention	<input type="text"/>
------	-----------------------------------	----------------------	----------------------

PLUS DE CRITÈRES

Couverture nationale	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Région de localisation	<input type="text" value="BOURGOGNE"/>
Type de projet	<input type="text" value="---"/>	Département de localisation	<input type="text" value="COTE-D'OR"/>
Thème du projet	<input type="text" value="---"/>	Commune de localisation	<input type="text" value="---"/>
Bénéficiaire/groupes ciblés	<input type="text" value="---"/>	Organisme financeur	<input type="text"/>

Rechercher

Effacer

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Code	Nom	Type de projet	Thème	Bénéficiaire	Détails
800	CNDS-Part Territoriale 2017_Fiche Nationale DDCS21	Action	Financement association	Associations	Détails

Équilibre du budget

Compléter la ligne 75: « Autres produits de gestion courante »

75 - Autres produits de gestion courante	500
Dont cotisations, dons manuels ou legs	500
76 - Produits financiers	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES PRODUITS	500

Préciser la part des cotisations correspondantes

Le total est bien de 500€ et non 1000€



Plan Héritage 2024 et Citoyens du Sport

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Quelques dispositifs spécifiques

Héritage 2024

Le Service civique

Dispositif SESAME





Héritage 2024

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Appels à projets nationaux

« Actions éducatives permettant de mobiliser le plus grand nombre autour du sport et de l'olympisme et encourageant le développement de passerelles entre le sport scolaire et le sport civil »

- ➡ Actions structurantes et s'inscrivant dans la durée (sauf journée olympique du 23 juin 2017)
- ➡ Mixité des publics valides et non valides
- ➡ Actions avec une dimension éco-responsable
- ➡ Associations prioritaires

Date limite : 21 avril 2017 (réponse 28 avril)

Subv. : 1500€ minimum

« Encourager la création d'équipements légers, de proximité et au service du sport pour tous »

- ➡ Plateaux sportifs multisports
- ➡ Plateaux de fitness

Date limite : 12 mai 2017

Subv. : 50% de la dépense subventionnable avec un plafond à 150 000€ HT (25 000€ pour le fitness)

 Projets de rénovation, terrains de grands jeux, aire de jeux, parcours d'obstacles...



Plan Citoyens du sport

Direction Dép



Le Service Civique

- Engagement volontaire de 6 à 12 mois pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Durée hebdomadaire de 24h minimum
- Le volontaire est indemnisé 580.55€ par mois
- Le coût pour la structure est de 107.58€
- L'État s'engage donc à hauteur de 472.97€

Infos et renseignements:

- Demande d'agrément à la DDDCS 21 (Laurent DAILLIEZ)
- <http://www.service-civique.gouv.fr/>





Plan Citoyens du sport

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Dispositif SESAME

Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement

Aide de 2 000 euros du CNDS pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans résidant en QPV et ZRR de suivre une formation qualifiante

- Aide cumulable avec l'Apprentissage
 - CFA du Sport BFC
- La formation du CREPS de Dijon
 - Remise à niveau générale
 - Obtention du CQP ALS
 - Obtention du BNSSA
 - Tremplin vers les BPJEPS



CFA DU SPORT
Bourgogne Franche-Comté

1 passion, 1 formation, 1 emploi





OUTILS ET DOCUMENTS RESSOURCES

- Comment remplir un budget
- Service civique dans le sport
- Femmes et sports
- Sports et handicaps
- Développement durable
- Incivilités et violence
- Réglementation

Directio



Somma

Avant propos

1) Accueil

2) Adhésion

3) Adhésion

4) Dotation

5) Encadrement

6) Encadrement

7) Encadrement

8) Encadrement

9) Encadrement

10) Encadrement

11) Encadrement

12) Encadrement

13) Encadrement

14) Encadrement

15) Encadrement

16) Encadrement

17) Encadrement

18) Encadrement

19) Encadrement

20) Encadrement

Le service civique dans le sport

Un outil de développement de la pratique sportive

Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Côte-d'Or

- Un engagement volontaire de 6 à 10 mois
- 24h au minimum par semaine
- L'accomplissement d'une mission d'intérêt général notamment auprès d'une association
- Accessible aux 16/25 ans sans niveau de diplôme

472.97€ d'indemnité directement versés par l'Etat au volontaire

Le volontaire perçoit 580.55€/mois ou 688.21€ si éligible à la bourse*

107.58€ versés par l'association

(* 107.66€ de bourse Dans certains cas : Etre bénéficiaire du RSA, vivre avec ses parents au RSA ou avoir une bourse de l'enseignement supérieur ou titre du Se ou 6e échelon

Le Volontaire

- N'est ni salarié, ni bénévole
- A une relation de collaboration avec l'association
- Peut cumuler une autre activité sous réserve d'être en mesure d'assumer ses différents emplois du temps
- Ne peut recevoir le versement des allocations chômage pendant la durée de sa mission
- Bénéficie d'une formation PSC (premiers secours)
- A droit au régime complet de protection sociale
- Verra sa période de service validée au titre de la retraite
- Est éligible, le cas échéant, à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

La mission du volontaire doit

- Etre un moyen d'expérimenter/développer de nouveaux projets
- Etre complémentaire à celles liées au fonctionnement associatif
- Etre en lien direct avec le public
- Respecter la triple fonction d'accompagnateur, d'Ambassadeur et de Médiateur

Exemples de missions dans les associations sportives

- Faire découvrir une pratique sportive à des publics éloignés
- Sensibiliser à la citoyenneté et aux valeurs de la République à l'occasion d'un événement sportif
- Sensibiliser au fair-play et au respect des autres
- Aider les personnes âgées à sortir de l'isolement en favorisant des rencontres et des échanges autour du sport
- Contribuer au maintien en bonne santé par la sensibilisation à la pratique d'une activité physique ou sportive, etc.

- Pas de fonction d'encadrement des activités sportives
- Pas de représentation en tant que compétiteurs du club, dirigeants, etc.
- Pas de fonction d'encadrement de salariés
- Pas de fonctions administratives et logistiques liées au fonctionnement courant de la structure

PREFET DE LA CÔTE-D'OR

Contacts - DDCS de la Côte d'Or

Pôle Sport : emmanuelle.oudat@cote-dor.gouv.fr - 03.80.68.31.08
Référent Service Civique : laurent.dalliez@cote-dor.gouv.fr - 03.80.68.30.23

www.service-civique.gouv.fr

Février 2017



Vos contacts

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

DDDCS de la Côte-d'Or – Pôle JSVA

<http://www.cote-dor.gouv.fr> - « Politiques Publiques » – « Jeunesse, Sports et Vie Associative »

Unité Politiques sportives

➤ **Secrétariat :**

Brigitte LANGEREUX

Tél : 03 80 68 31 14 // Mail : brigitte.langereux@cote-dor.gouv.fr

➤ **Conseillers :**

Matthieu MOUSSERION – Coordinateur et référent « Emploi »

Tél : 03 80 68 30 96 // Mail : matthieu.mousserion@cote-dor.gouv.fr

Emmanuelle OUDOT - Plan Héritage 2024 et « J'apprends à nager »

Tél : 03 80 68 31 08 // Mail : emmanuelle.oudot@cote-dor.gouv.fr

Audrey MARTIN ou **Jean Paul BADOSA** - Le Sport - Santé

Tél : 03 80 68 30 54 // Mail : audrey.martin@cote-dor.gouv.fr /
jean-paul.badosa@cote-dor.gouv.fr

Laurent DAILLIEZ - Service Civique

Tél : 03 80 68 30 23 // Mail : laurent.dailliez@cote-dor.gouv.fr

CDOS de la Côte-d'Or

<http://cotedor.franceolympique.com> - « CNDS 2017 »

➤ **Agent de développement : Mario JOBARD**

Tél : 09 63 06 66 36 // Mail : crib-21@orange.fr



PRÉFET
DE LA CÔTE D'OR





CAMPAGNE 2017

Direction Départementale Déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

